

Saint-Luc-de-Bellechasse, le 27 janvier 2011

Madame Anne-Lyne Boutin
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Dépôt de document – Conseil de la nation huronne-wendat

Madame,

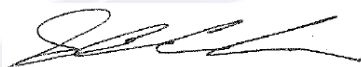
Par la présente, je souhaite apporter une précision sur une correspondance effectuée par Saint-Laurent Énergies à l'endroit du Conseil de la nation huronne-wendat.

Dans une lettre datée du 22 septembre 2009 mentionnée dans la section 8.3.2.1.3 du volume 1 de l'étude d'impact (PR3.1) et que l'on peut trouver à l'annexe O du volume 3 (PR3.3), Saint-Laurent Énergies a utilisé les informations disponibles sur le site du Secrétariat aux Affaires autochtones qui propose l'adresse suivante :

La communauté de Wendake
Conseil de la nation huronne-wendat
255, place Chef-Michel-Laveau
Wendake (Québec) G0A 4V0
Grand chef : Konrad Sioui

Dans la préparation administrative de la lettre, le nom du chef Michel Laveau, indiqué dans l'adresse, s'est retrouvé comme contact. Il s'agit d'une erreur bien involontaire de la part de Saint-Laurent Énergies. Nous souhaitons que la commission n'interprète pas cette erreur comme un manque de respect de Saint-Laurent Énergies à l'égard de la communauté de Wendake.

Espérant le tout conforme, je vous prie de recevoir, Madame, mes plus cordiales salutations.



Stephen Cookson
Directeur de projets
Saint-Laurent Énergies